

Orientation en fin de Seconde

Rentrée scolaire 2022



AUBANEL

**LYCÉE GÉNÉRAL &
TECHNOLOGIQUE**

Préparer son projet d'orientation



En parler

- Professeur principal
- Professeurs
- CPE
- Famille
- Professionnels
- ...



Vous pouvez

- Prendre rendez-vous avec un spécialiste de l'orientation (PsyEn)
- Vous rendre au Centre d'information et d'orientation
- Consulter les revues et le site Onisep au CDI
- Effectuer des recherches sur Internet



Consulter des sites

- <http://www.lyc-aubanel.ac-aix-marseille.fr>
- www.onisep.fr
- www.secondes-premieres2020-2021.fr
- www.horizons21.fr
- www.nouvelle-voiepro.fr

Orientation - la procédure

Cette année, le dialogue se fera en ligne et en 2 étapes grâce au portail



Vous formulerez en ligne ❶ vos intentions provisoires puis ❷ vos choix d'orientation

Le Conseil de classe formulera ❶ des avis et ❷ des propositions que vous pourrez consulter en ligne

La procédure d'orientation

2 grandes étapes et une décision d'orientation

1

Saisie des intentions d'orientation

Comment :



Quand :



Conseil de classe
Avis sur chacune de vos
intentions d'orientation

2

Saisie des choix définitifs
d'orientation

Comment :



Quand :



Conseil de classe
Le Conseil de classe répond
« Oui » ou « Non »
À vos choix.

Il peut également vous faire des
propositions

Décision d'orientation

En fonction de l'avis du Conseil de classe
« Oui » ou « Non »

Vous êtes « d'accord » ou « pas d'accord »

« d'accord »

Vous précisez votre choix définitif et indiquez que vous
l'acceptez

« pas d'accord »

Vous prenez rapidement rendez-vous avec le chef
d'établissement

Les élèves qui s'orientent vers la voie technologique
ou la voie professionnelle devront faire des vœux
d'affectation dans des établissements précis proposant
la formation demandée.

Les choix d'orientation

Les choix d'orientation

1^{ère} générale
Enseignements de
spécialités disponibles
au lycée Théodore
AUBANEL ou proposés
dans le cadre de la
mutualisation avec le
lycée Frédéric MISTRAL

1^{ère} Technologique

Les différentes séries
de la voie technologique :

- **1^{ère} STAV**
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
- **1^{ère} STD2A**
Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- **1^{ère} STHR**
Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- **1^{ère} STI2D**
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **1^{ère} STL**
Sciences et Technologies de Laboratoire
(*biotech. ou sciences physiques et chimiques en laboratoire*)
- **1^{ère} STMG**
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- **1^{ère} ST2S**
Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- **1^{ère} S2TMD**
Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse

Possibilité de choisir
une 1^{ère} BT métiers de la musique

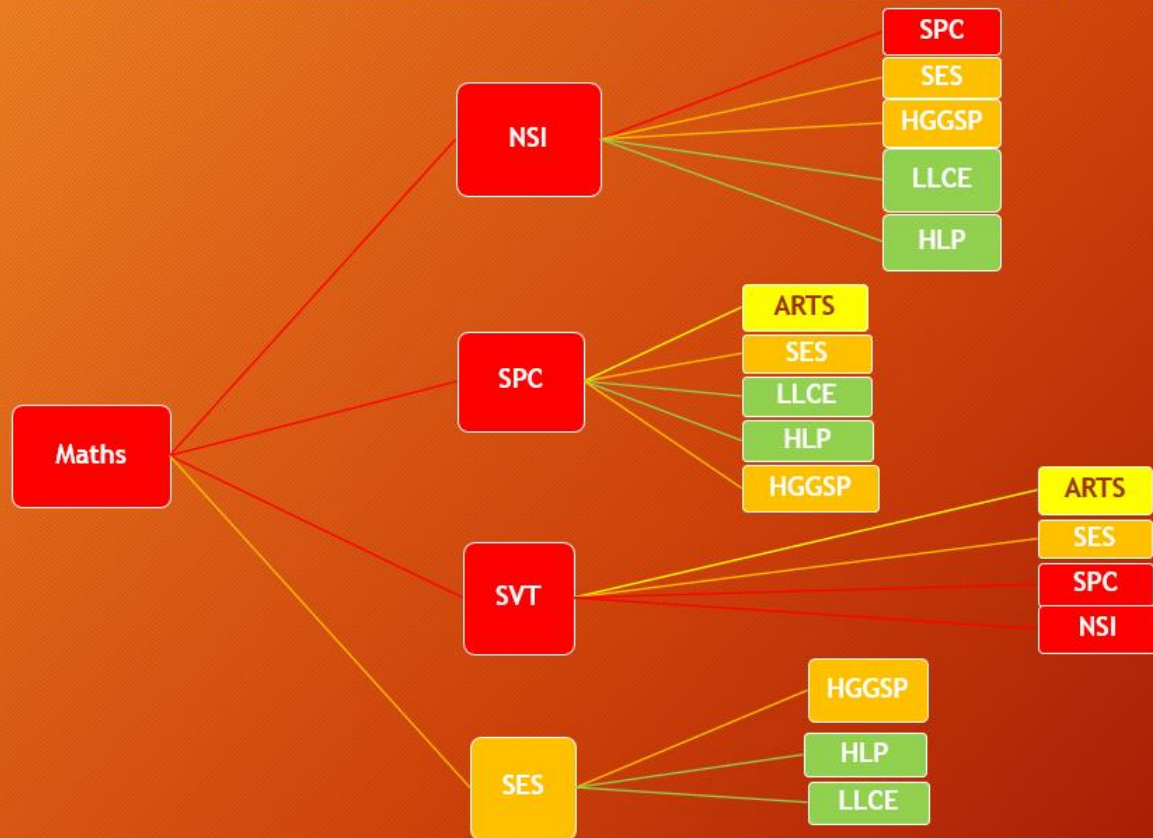
**vous pouvez demander
une réorientation
vers la voie professionnelle**

- Bac Pro
- CAP

Aubanel - les spécialités de Première

La nouvelle voie générale

L'organisation des enseignements de spécialité - les portails



Sciences et humanités

ARTS (1 au choix)

- Arts plastiques
- Cinéma audiovisuel
- Danse
- Histoire des arts
- Musique
- Théâtre

LLCE (1 au choix)

- Littérature anglaise
- Anglais monde contemporain
- Espagnol
- Italien

NSI : Numérique Sciences Informatiques

SPC : Sciences Physiques et Chimie

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

SES : Sciences Economiques et Sociales

HGGSP : Histoire Géographie Géopolitique sciences politiques

LLCE : Langues Littératures et Cultures Etrangères

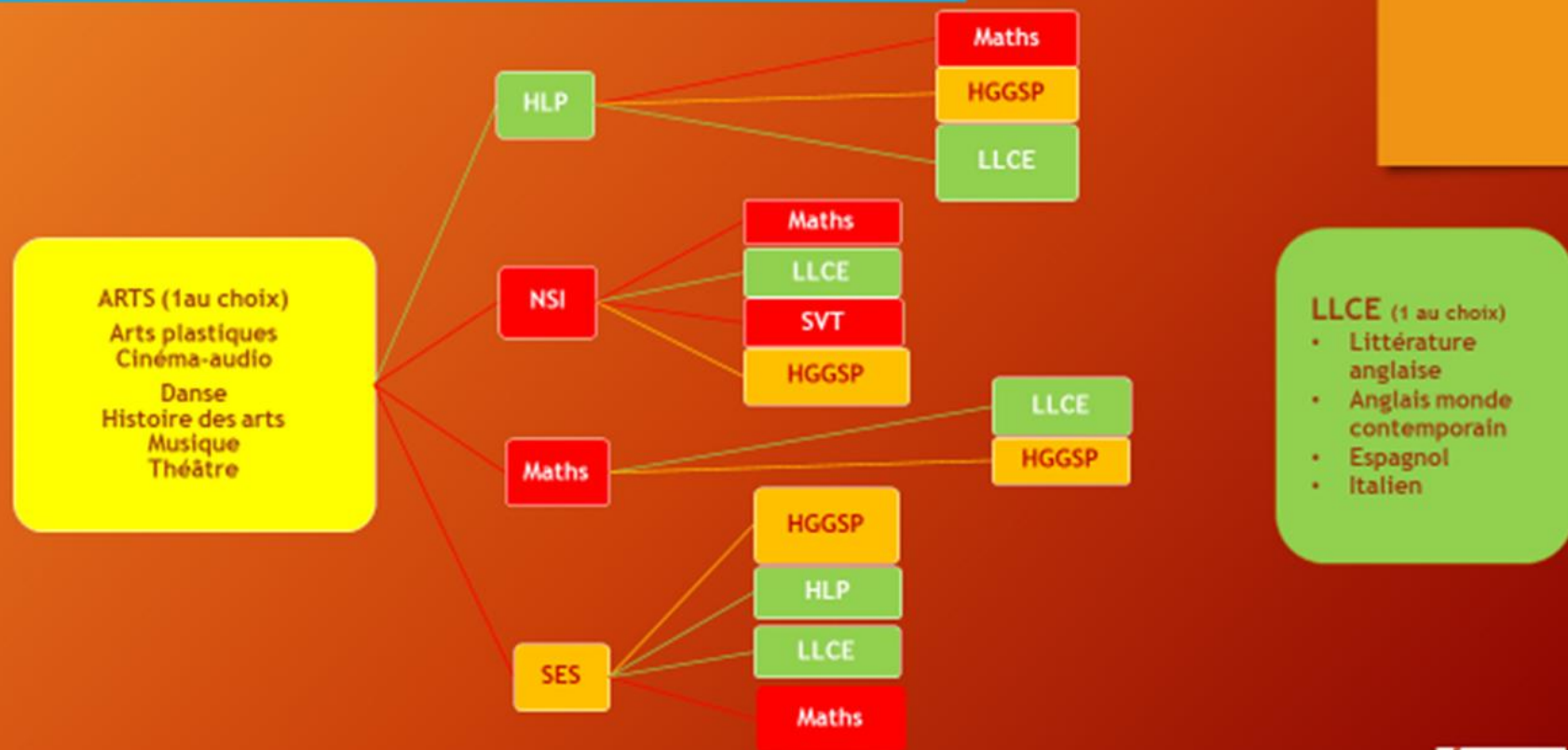
HLP : Humanités Littérature Philosophie

LLCA : Langues Littérature Cultures de l'Antiquité

Aubanel - les spécialités de Première

La nouvelle voie générale

L'organisation des enseignements de spécialité - les portails



NSI : Numérique Sciences Informatiques

SPC : Sciences Physiques et Chimie

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

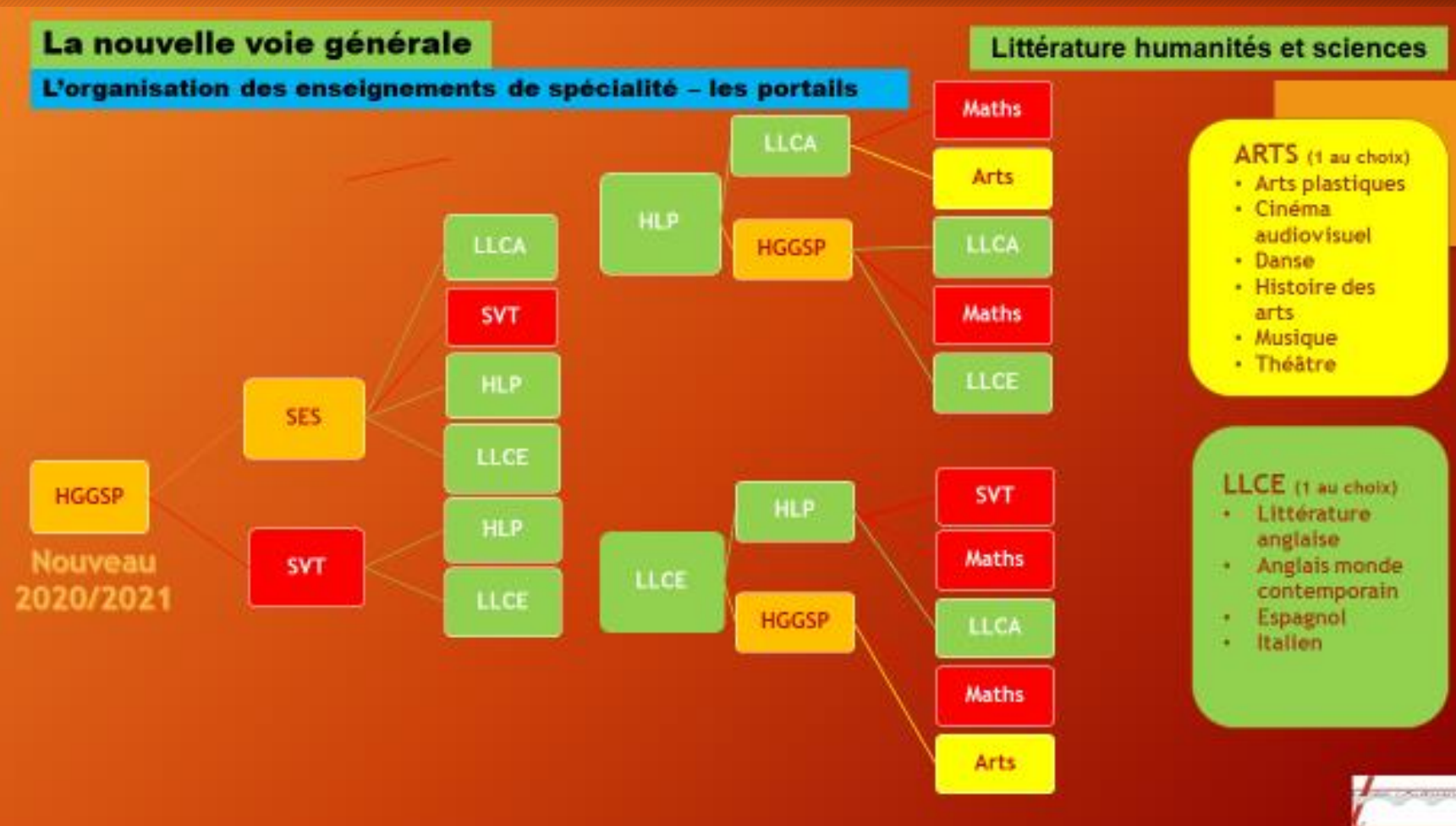
SES : Sciences Economiques et Sociales

HGGSP : Histoire Géographie Géopolitique sciences politiques

LLCE : Langues Littératures et Cultures Etrangères
HLP : Humanités Littérature Philosophie

LLCA : Langues Littérature Cultures de l'Antiquité

Aubanel - les spécialités de Première



- NSI** : Numérique Sciences Informatiques
- SPC** : Sciences Physiques et Chimie
- SVT** : Sciences de la Vie et de la Terre
- SES** : Sciences Economiques et Sociales
- HGGSP** : Histoire Géographie Géopolitique sciences politiques
- LLCE** : Langues Littératures et Cultures Etrangères
- HLP** : Humanités Littérature Philosophie
- LLCA** : Langues Littérature Cultures de l'Antiquité

Les applications à dispositions

HORIZONS21



PARCOURSUP



IJbox (Atrium)



Deux psychologues de l'éducation nationale sont également à disposition les lundis et jeudis.
La prise de rendez-vous s'effectue auprès de la Vie Scolaire.

La procédure d'orientation

Le Téléservice



EduConnect - Créer un compte



The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top, there is the EduConnect logo and the text 'J'accède aux services en ligne des établissements scolaires'. Below this, there is a section for 'J'accède à mes services avec FranceConnect' with a button that says 'S'identifier avec FranceConnect' and the text 'Qu'est-ce que FranceConnect?'. A separator line with 'OU' in the middle follows. Then, there is a section for 'J'utilise mes identifiants Éducation Nationale' with two input fields: 'Identifiant' (containing 'Saisissez un identifiant') and 'Mot de passe' (containing 'Saisissez un mot de passe'). Below these fields is a 'Se connecter' button. At the bottom, there are links for 'Identifiant perdu', 'Mot de passe perdu', 'Je n'ai pas encore d'identifiant', 'Assistance', and 'Mentions légales'.

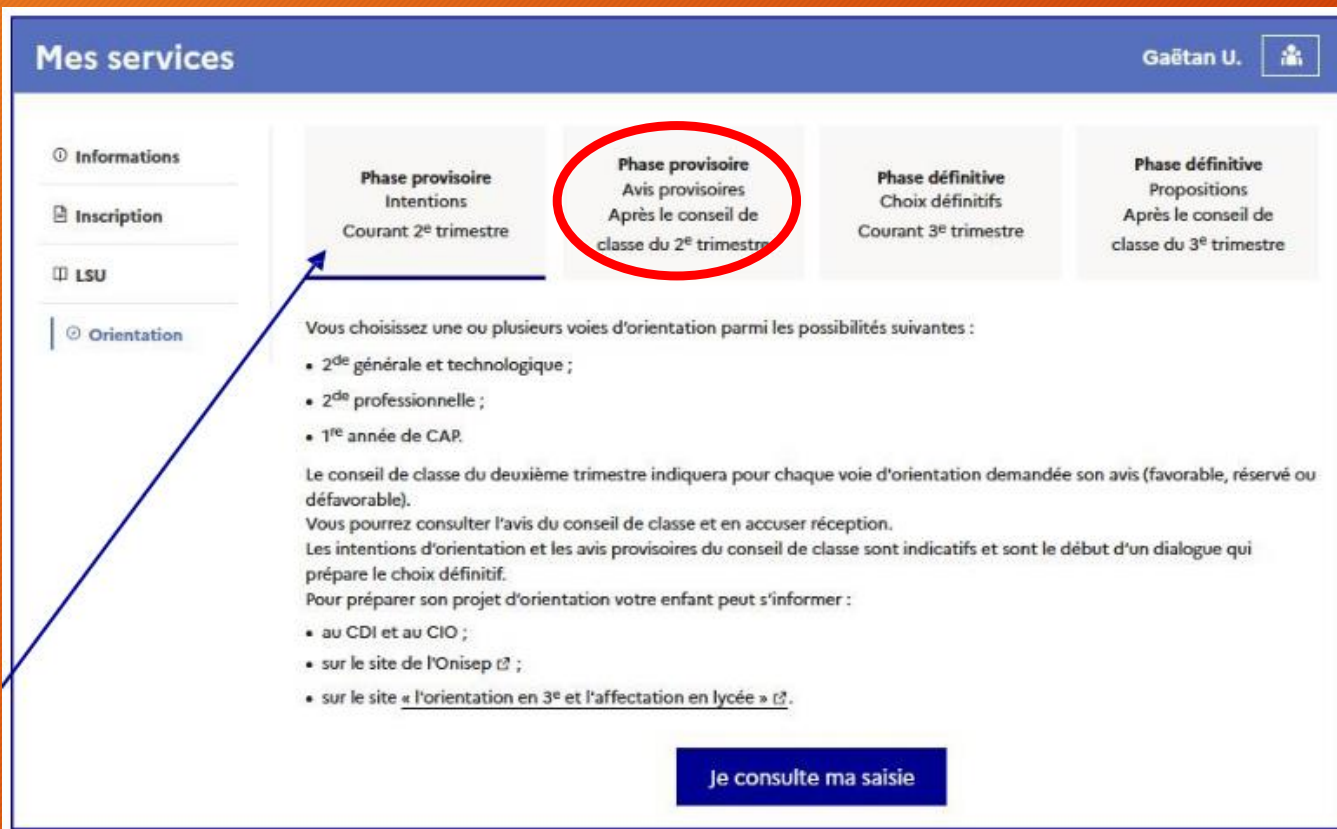
<https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr/education-self-service/activation/saisieNomEtNumero>

Ou bien

Rechercher EduConnect avec un moteur de recherche

En cas de difficulté pour créer un compte - contacter le secrétariat des élèves de l'établissement (Madame BOYE) pour obtenir un identifiant et un mot de passe provisoires.

EduConnect - La saisie des vœux provisoires



The screenshot shows the 'Mes services' page for user Gaëtan U. The 'Orientation' menu item is selected. The main content area displays four stages of the orientation process:

- Phase provisoire Intentions** (Courant 2^e trimestre)
- Phase provisoire Avis provisoires** (Après le conseil de classe du 2^e trimestre) - This stage is circled in red in the original image.
- Phase définitive Choix définitifs** (Courant 3^e trimestre)
- Phase définitive Propositions** (Après le conseil de classe du 3^e trimestre)

Below the stages, the text reads: "Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.
Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [ici](#).

A blue button at the bottom reads "Je consulte ma saisie".

Chaque étape de l'orientation est expliquée en fonction du palier :

1. Saisie des intentions
2. Consultation des avis provisoires
3. Saisie des choix définitifs
4. Consultation et réponse aux propositions du Conseil de classe.

EduConnect - La saisie des vœux provisoires

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

La saisie des intentions affiche de façon claire ce que le représentant légal doit saisir.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre désormais une pop-up

Rang 2

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours

En validant les intentions, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

En validant les intentions, un courriel récapitulatif est adressé aux responsables légaux.

Educonnect - La saisie des vœux provisoires

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale
 1^{re} technologique
 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
 Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#) ⓘ

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Les règles de sélection :

- Quatre enseignements dans l'établissement obligatoires + éventuellement un enseignement hors établissement?
- Si une déclinaison d'un enseignement est sélectionné, l'enseignement n'est plus visible dans les autres menus.

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

ALLEMAND

Choisir parmi

- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
- MATHÉMATIQUES
- SC. ÉCONO. & SOCIALES
- SCIENCES VIE & TERRE

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Annuler Valider

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

ALLEMAND

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Choisir parmi

- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
- MATHÉMATIQUES
- SC. ÉCONO. & SOCIALES
- SCIENCES VIE & TERRE

Annuler Valider

EduConnect - Consulter et accuser réception des avis provisoires du Conseil de classe

A l'issue de la tenue du Conseil de classe, le représentant légal peut consulter les avis.

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation
Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 1^{re} année de CAP

Avis favorable
Spécialité demandée : laboratoire
Sous statut scolaire.
Sous statut d'apprenti.

Spécialité conseillée par le conseil de classe :
Employé technicien de laboratoire

Rang 2 : 1^{re} STMG

Avis favorable

Rang 3 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui
Métier ou formation demandé : laboratoire
Demande d'un stage passerelle.
Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

Recommandation 1 :
1^{re} STL
Conseil sur la spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :
Elève motivé et résultats corrects. Une 1^{re} STL peut être envisagée.

Avis provisoire et accusé de réception

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Réponse en cas de proposition de stage passerelle :

Accord Refus

DUPONT Christophe a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 01/01/2022 à 10:00.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Désormais, l'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du Conseil de classe.

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci.

En cas de désaccord, le représentant n'ayant pas accusé réception est invité à contacter le chef d'établissement.